

<https://www.pressegauche.org/SQDC-Les-salarie-es-des-succursales-de-Mascouche-et-de-Trois-Rivieres>



**SQDC - Les salarié-es des
succursales de Mascouche et
de Trois-Rivières,
officiellement syndiqués CSN**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mercredi 6 février 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 6 févr. 2019 - Le Tribunal administratif du travail (TAT) a fait savoir aujourd'hui que le Syndicat des employé-es de magasin et de bureau de la SAQ (CSN) était accrédité pour représenter les salarié-es de la Société québécoise du cannabis de Mascouche et de Trois-Rivières.

« Nous sommes très heureux d'accueillir ce premier groupe d'employé-es de la SQDC, a réagi la présidente du SEMB-SAQ (CSN), Katia Lelièvre. Très bientôt, les travailleuses et les travailleurs de ces succursales se réuniront pour mettre sur pied leur syndicat autonome et se donner des règles de fonctionnement. Les salarié-es de la SQDC seront entièrement maîtres de toutes leurs décisions, notamment en ce qui a trait à la négociation d'une première convention collective. Mais ils sont loin d'être seuls : ils pourront compter sur tout le soutien et le savoir-faire de notre syndicat pour faire progresser leurs conditions de travail au sein du monopole d'État ».

Au sein de la CSN, ces travailleuses et ces travailleurs de la SQDC feront partie de la Fédération des employé-es de services publics. « La FEESP-CSN est en mesure d'offrir dès maintenant tous les services à ces nouveaux membres. Nous mettrons tout en oeuvre afin de pouvoir entreprendre rapidement la négociation d'une première convention collective », explique la présidente de la FEESP-CSN, Nathalie Arguin.